



11/09/2023

Une expérimentation intéressante mais pas concluante

Déclaration de la CFE-CGC SLC en CSE du 11/09/2023 relative à l'expérimentation de Flex-Office en A2

La CFE-CGC soutient l'aménagement et l'organisation d'un espace de travail en Flex-Office dès lors qu'ils contribuent au bien-être des salariés et à leur performance individuelle et collective. Par conséquent, nous avons suivi avec intérêt l'expérimentation lancée par la Direction de SLC.

S'il y a eu une période où, le taux de remplissage étant faible, on pouvait s'interroger sur la représentativité des résultats, les derniers mois ont permis de lever le doute grâce à des taux d'occupation très élevés.

C'est ainsi sur la base de la restitution de l'expertise fournie par Cassiopée et de nos observations les plus récentes de cette expérimentation que nous rendons cet avis.

Nous pensons qu'il y a une réelle avancée dans l'aménagement de cet espace de travail par rapport à l'existant sur le site d'Elancourt, offrant aux utilisateurs un environnement plus moderne et convivial. Nous saluons l'effort d'investissement qui a été fait sur cet aspect. Nous saluons également l'effort qui a été fait pour l'insonorisation de salles de réunion, corrigeant ainsi des problèmes majeurs de nuisance sonore.

Nous regrettons cependant que cette avancée soit contrariée par de nombreux problèmes remontés par les utilisateurs et pour lesquels des solutions n'ont toujours pas été mises en œuvre.

Nous attirons l'attention de la Direction sur le fait que la persistance de ces problèmes depuis de nombreux mois nuit significativement à l'image du Flex-Office auprès des utilisateurs et les perturbe dans la réalisation de leur travail. On a vu se développer chez ceux-ci mécontentement et résignation.

Cette résignation est liée à la fois au sentiment de ne pas être écouté, traduisant la persistance des problèmes, et au sentiment que la Direction avait déjà prévu de pérenniser le Flex-Office avant même de lancer l'expérimentation.

Parmi les problèmes qui sont remontés fréquemment depuis de nombreux mois on peut évoquer en particulier (cette liste n'étant pas exhaustive) :

- Une gêne entre collègues ayant des modes de fonctionnement très différents du fait de leurs activités respectives. On citera en particulier les besoins de concentration des uns en contradiction avec les besoins fréquents de conférence téléphonique des autres ;
- Un outil de réservation de poste de travail ou de salle de réunion ni convivial ni performant. Nous pensons qu'il contribue à deux autres problèmes, sans en être l'unique cause :
 - Des occupations de place déjà réservées ;
 - Des réservations de place non honorées ;
- Une connectique hétérogène sur les postes de travail et dans les salles de réunion qui ne permet pas une situation efficiente de « plug and play », qui est pourtant une exigence essentielle du fait de l'utilisation généralisée de PC nomades ;
- L'impossibilité de traiter des sujets confidentiels, par nature incompatibles avec un espace ouvert ;
- Une propreté insatisfaisante des espaces communs et postes de travail.

Les problèmes rencontrés ainsi que les solutions que déploient les utilisateurs pour résoudre ou contourner ceux-ci sont source de perte de temps et donc de performance, d'augmentation du stress, voire de tension entre collègues. Nous pensons que ceci contribue au manque actuel d'appropriation collective de l'espace par ses utilisateurs.

Au travers des discussions avec la Direction nous avons néanmoins compris qu'il n'y aura pas de retour en arrière et que ceci préfigure le futur mode de fonctionnement d'Airbus à l'horizon 2027. Il est donc indispensable de corriger ou d'atténuer le mieux possible les problèmes existants.

Nous estimons néanmoins qu'un principe fondamental doit s'appliquer : c'est l'organisation de l'espace de travail qui doit s'adapter aux contraintes liées aux fonctions de ses occupants et non pas l'inverse.

Il nous paraît par exemple judicieux d'organiser l'espace en zones. On pourrait ainsi avoir une « zone de silence » réservée aux personnes ayant ponctuellement ou habituellement un fort besoin de concentration.

Il nous paraît également indispensable que les utilisateurs de l'espace connaissent et comprennent les règles de bon fonctionnement du Flex-Office. A cet égard la diffusion de « Règles d'Or » nous semble nécessaire mais pas suffisante. Nous suggérons d'aller plus loin et de mettre en place, pour tous les utilisateurs, des ateliers de sensibilisation abordant concrètement les situations auxquels ils peuvent être confrontés et les solutions le cas échéant.

En l'état nous considérons que l'expérimentation du Flex-Office ne contribue ni à au bien-être des salariés ni à leur performance individuelle et collective. Nous avons donc le regret de formuler un avis défavorable sur les résultats de cette expérimentation.

Néanmoins, au motif de non-retour en arrière évoqué ci-dessus, il nous paraît essentiel pour la Direction de regagner la confiance des utilisateurs. Pour cette raison, nous préconisons à la Direction d'engager une discussion directe et sans tabous avec ceux-ci.

Nous sommes à la disposition de la Direction pour l'accompagner sur ce dossier.

La CFE-CGC SLC